

Développer et renforcer notre « agir » avec l'école

Les Ceméa, mouvement d'Éducation nouvelle, inscrivent leurs actions dans le cadre du service public et laïque d'éducation. L'école est chargée d'une triple mission : apprentissage, éducation et socialisation. Même si elle reste un dispositif central incontournable et indispensable, elle n'est plus depuis longtemps l'unique lieu de formation. Les temps et les lieux d'acquisition des connaissances sont divers. Il convient aujourd'hui d'articuler l'action de l'école avec les autres lieux et de développer différents partenariats avec les différents acteurs de la cité. Cette logique nécessite une grande cohérence entre les différentes actions, notamment au travers des Projets Éducatifs Locaux. En ce sens, les politiques éducatives locales doivent garantir, en lien avec le système scolaire national, la justice sociale et l'équité dans l'accès de tous au savoir et à la culture.

L'éducation, un enjeu massif

Au regard de ces enjeux, les Ceméa placent les questions liées à l'école au cœur de leur action. Toutefois il ne s'agit, ni de s'enfermer sur l'unique temps scolaire, ni de réduire l'importance et la place du rôle de l'école. Il s'agit, d'articuler, au service de la réussite des enfants et des jeunes, les trois pôles que sont l'école, les loisirs et la famille dans une approche harmonisant l'éducation formelle, non formelle et informelle. L'école ne peut pas tout, toute seule, mais on ne peut rien sans elle. C'est dans ce sens que nous devons agir.

Actions et inno

■ Les ateliers relais, bilan au bout d'un an et demi de fonctionnement

Les ateliers relais s'inscrivent dans le cadre de la politique de lutte contre l'échec scolaire et la marginalisation sociale. Cette politique vise à rendre effectif le droit de chaque jeune à la scolarisation jusqu'à 16 ans et à l'obtention d'une qualification avant de quitter le système éducatif. Les ateliers relais comme les classes relais s'inscrivent dans un dispositif général initié par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

Les élèves accueillis dans les ateliers sont des élèves entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire qui se traduit par des échecs répétés au plan scolaire et des problèmes de comportement pouvant conduire à une véritable déscolarisation. À côté des activités scolaires sont proposées aux jeunes des activités conduites par des associations d'Éducation populaire. C'est dans ce cadre que les Ceméa interviennent depuis un an et demi avec la Ligue de l'Enseignement et les Francas après signature d'une convention cadre avec le ministère.

Aujourd'hui, **67 ateliers** fonctionnent et huit sont en projet. Chacun des mouvements est pilote d'un site ce qui n'empêche pas les autres d'intervenir. Les Ceméa le sont dans 9 lieux à **Roubaix** (59), **Amiens** (80), **Uckange** (57), **Saint-Ouen** (93), **Le Blanc Mesnil** (93), **Saint-Jean de la Ruelle** (45), **Decines** (69), **Marseille** (13), **Saint-Pons** (34). Nous sommes co-pilotes à **Bollènes** (84), à **Lezignan** (11). Précédemment, il y avait eu **Colomiers** (31).

Un premier bilan a été effectué par le ministère. Il s'avère positif. 95 % des jeunes accueillis dans les ateliers relais ont réintégré une structure éducative : collège, lycée professionnel, CFA... 85 % sont retournés en collège. Il révèle une réelle contribution de l'Éducation populaire notamment dans le développement personnel, la socialisation et sur les activités spécifiques mobilisatrices des savoirs.

Des démarches d'Éducation nouvelle

Ce que les Ceméa proposent, avec des démarches spécifiques d'Éducation nouvelle qui fait du jeune un acteur en situation d'agir, permet de :

- remettre le jeune dans une dynamique plus positive dans son rapport au savoir,
- redonner autant que possible du sens à l'activité et donc aux apprentissages,
- le placer en situation d'agir, d'expérimenter et de réussir,
- créer les conditions d'une vie collective plus apaisée qui tentent de mettre le groupe et l'individu en interaction, condition d'une resocialisation réelle.



Pour autant, il faut dans un premier temps dépasser les représentations négatives, les blocages souvent liés à des échecs antérieurs. Le lien avec les apprentissages scolaires doit toujours se faire sans retirer à l'activité proposée sa spécificité.

Le rôle spécifique des Ceméa

Les ateliers relais permettent une approche plus globale de l'éducation, articulant des activités scolaires et plus ludiques. Ils atteignent plus facilement leurs objectifs s'ils reposent sur un projet pédagogique spécifique élaboré, mis en œuvre, évalué conjointement par les enseignants et les intervenants associatifs. Là où le partenariat est réel, l'atelier est plus efficace et répond mieux aux attentes des adultes et des jeunes.

L'intervention des Ceméa est légitime et conforme au statut d'association d'Éducation populaire et à la volonté d'intervenir auprès de publics en difficulté. Cela nécessite un suivi des équipes de terrain, des espaces de formation.

Les Ceméa ont mis en place en 2004 un certain nombre de projets pour renforcer la qualité de leurs interventions.

• Des formations internes de formateurs

Les Ceméa ont organisé, en 2004, un week-end de formation sur les ateliers relais ayant accueilli une trentaine d'acteurs (coordonnateurs associatifs et enseignants) à Gennevilliers. Nous y avons abordé des questions sur le projet pédagogique de l'atelier, l'inscription de l'élève dans cet atelier, le retour de l'élève, le lien avec les parents et l'équipe éducative du ou des collèges d'origine des élèves. Nous avons également pratiqué des activités autour du livre, des découvertes techniques et scientifiques et réfléchi sur les enjeux de telles activités dans un projet de rescolarisation et de resocialisation.

• Des journées nationales à Lyon

Les Ceméa, en partenariat avec les Francas et la Ligue de l'Enseignement, et la Direction de la Jeunesse et de la Vie associative, alors partie du Ministère de l'Éducation nationale, ont organisé à l'IUFM de Lyon deux journées d'études sur les ateliers relais. Conférences, témoignages et ateliers thématiques se sont succédés et ont donné lieu à des actes distribués à l'ensemble des participants.

Liste des ateliers auxquels les Ceméa ont participé ou coordonné la partie associative en 2004

Aude : collège Anglade, Lezignan ; collège Delteil, Limoux. **Isère** : collège Anne Franck, La Verpillère ; Grenoble ; Saint-Martin-d'Hères ; Vienne. **Loiret** : collège Montjoie, Saran. **Moselle** : collège Jean Moulin, Uckange. **Nord** : collège Jean-Jacques Rousseau, Roubaix ; collège Pierre Mendès France, Tourcoing. **Rhône** : collège Georges Brassens, Décines. **Seine-Maritime** : collège Henri Matisse, Grand-Couronne. **Somme** : collège Édouard Lucas, Amiens.

Être plus offensifs

Il y a de plus en plus besoin, face à une inflation d'informations, d'images, de signes, d'apprendre à apprendre, d'apprendre à comprendre, d'apprendre à chercher. Il faut que se développe une pensée capable en même temps de relier et de distinguer. Le plus important est d'apprendre à globaliser et à contextualiser les phénomènes, la pensée. Cela pose la place des savoirs pluriels, ouverts, qui ne trouvent pas toujours une réponse immédiate à l'école.

Répondre à un tel défi nécessite que l'on prenne pleinement en compte l'environnement de l'école et tous ses apports ; et là, réside la spécificité des Ceméa de pouvoir agir dans, autour, hors mais avec l'école en donnant sens et cohérence à l'ensemble.



ventions avec l'école

Le relais, dans l'entre deux

Imaginons une course relais, la personne qui prend le relais se trouve après une personne qui est épuisée, qui est arrivée à bout de souffle, ce n'est pas rien, elle va faire un bout de chemin, se donner au maximum et puis passer le relais à quelqu'un d'autre. Donc elle a une fonction qui est prise entre deux. Entre deux. Il y a plusieurs éléments qui jouent à ce moment-là. Lorsqu'on travaille dans une structure relais, on passe après quelqu'un et on passe avant. Donc on ne peut pas faire sans l'avant et sans l'après. Et puis, lorsqu'on travaille en relais, on ne porte pas les fruits de la victoire, en tout cas très rarement, sauf si on décide qu'on va être les derniers.

Pourtant travailler dans une structure relais, ce n'est pas « faire pareil », ce n'est pas faire la même chose, c'est faire autrement, complètement autrement. Et en même temps, c'est quand même poursuivre quelque chose. Et je dirai que là se trouve la grosse difficulté des structures relais, quelles qu'elles soient – je pense aux ateliers en particulier – d'être à la fois dans le prolongement de quelque chose, dans le maintien des liens et dans la proposition d'autre chose.

Emmanuelle Yanni-Plantevin
Journées d'études 2004, « les ateliers relais »

L'atelier relais d'Uckange

Cet atelier, au nord de la Moselle fonctionne depuis la mise en place de ce dispositif. Recrutant sur un rayon de quarante kilomètres et sur une quinzaine de collèges, il est ouvert à raison de cinq sessions pour l'année scolaire 2004-2005 plutôt pour des 4^e/3^e. La logique d'un dispositif relais par bassin pour le recrutement n'est pas sans poser quelques difficultés de transport aux élèves et aux parents. Néanmoins, les élèves montrent une assiduité, et chaque parent participe à une rencontre hebdomadaire avec leur enfant, l'enseignante et le coordonnateur associatif. Le public accueilli y est essentiellement masculin (une fille sur l'année scolaire). Sur le plan pédagogique, la part scolaire est définie en fonction de chaque élève, surtout lorsque le collège joue le jeu du retour momentané de l'élève en son sein.

Pour la partie gérée par les Ceméa, coexistent des projets individuels et collectifs. Voici quelques exemples de projets collectifs menés : ski, réalisation d'un site internet, karting, escalade, boxe. Ces projets sont mis à profit pour redonner du sens aux disciplines scolaires et sont de véritables écoles de la responsabilité et du respect. Les projets individuels portent sur un travail d'information sur l'orientation et la définition du projet professionnel.

Pour aider au bon déroulement de l'atelier, des instances ont été mises en place. Une réunion par mois de l'ensemble de l'atelier pour faire un bilan plus global avec l'aide de deux psychologues du CMPP (PEP) et un groupe dit de « supervision », avec uniquement les adultes de l'atelier et un psychologue afin de prendre quelques distances sur les pratiques et de produire quelques analyses de situations. De nombreuses rencontres avec les établissements se sont déroulées, en amont, pendant et après les sessions.

Plate-forme de trois associations complémentaires de l'enseignement public pour les ateliers relais en Haute-Garonne

Dès l'origine des ateliers relais, les Ceméa de Midi-Pyrénées ont souhaité, en Haute-Garonne, créer un groupe de travail avec les Francas et la Ligue de l'Enseignement. Ce partenariat a conduit à formater cette approche à travers une plate-forme des ateliers relais.

Des engagements précis

- La mise en place de groupes de travail au sein de chaque association, de niveau régional et national, analysant le phénomène de décrochage scolaire et proposant un appui pédagogique aux intervenants dans l'atelier relais.
- Une production d'écrits visant à analyser et à expliciter la complémentarité des ateliers relais et des enseignements réguliers.
- Une production d'outils, à partager à chaque atelier relais en fonction du contexte, destinés à faciliter l'action : des critères de sélection, des emplois du temps, une plaquette d'information à destination des élèves et des familles, des fiches de liaison atelier relais collège, un livret de bord, outil d'auto-évaluation pour chaque jeune participant, etc.
- Une mutualisation des expériences nationales, que ce soit au sein des groupes de travail de chaque association ou de manifestations spécifiques (journées d'études de Lyon en 2004, nouvelle rencontre en 2005 mise en place par les Ceméa et les Francas...).
- Des rencontres régulières entre les équipes sur le terrain et les groupes de réflexion.

Une conception de l'atelier relais

- La notion de projet partagé entre les associations et les établissements scolaires.
- L'importance d'installer l'atelier dans un espace permettant une prise de recul pour les jeunes et une implication facilitée des enseignants.
- Un engagement volontaire du collégien.
- Des moyens pour permettre une bonne relation aux familles.
- L'implication effective des enseignants, notamment de « tuteurs » permettant au jeune de réintégrer le cursus scolaire avec leur soutien.
- La nécessité d'une implication effective de la collectivité et une utilisation des ressources locales (associations, travailleurs sociaux, équipements socio-éducatifs...).
- Des critères de sélection clairs et partagés pour constituer le groupe de collégiens.
- L'intérêt d'un temps de vie collective de quelques jours, permettant de révéler des situations et de constituer le groupe.
- La nécessité de s'appuyer sur la réalisation d'un projet collectif afin de valoriser les jeunes et d'apporter un fil conducteur aux activités de l'atelier relais.
- La nécessité d'organiser le suivi des élèves lors du retour au collège.

Qualifier les personnels de l'enseignement, de l'éducation ainsi que les jeunes concernés

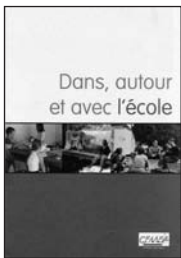
DES ENJEUX POLITIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Si nous voulions résumer la mission de l'école, nous pourrions dire qu'il s'agit bien de former des citoyens en capacité de lire le monde et d'agir sur celui-ci. Ainsi, certains pourront s'étonner de cette définition aussi brève. Pourtant, lors de la déclaration des droits de l'homme, la volonté d'instituer une éducation pour tous, résidait bien dans la capacité de l'ensemble des électeurs à choisir des politiques ainsi que des personnes susceptibles de les représenter.

Cette idée peut être contredite – ce que la sociologie a pu nous démontrer – par la nécessité, d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée, d'abord dans une société s'industrialisant, puis dans une société postindustrielle. Restons sur la première volonté, celle de la Révolution française, qui devrait être le mobile de tout enseignant. Autrement dit, toute activité scolaire, quelle que soit la discipline enseignée, quels que soient les instants du temps scolaire, devrait se fédérer dans une éducation à la citoyenneté. Que l'on enseigne des mathématiques, de l'histoire, de la géographie, du français, des sciences, des langues... cette finalité est omniprésente. N'en doutons pas.

Mais se limiter aux contenus de la formation serait vain dans une éducation à la citoyenneté si, d'une part la forme de cet enseignement n'était qu'une école de l'obéissance, à l'acceptation des contenus enseignés sans controverse possible, et, d'autre part, s'il n'était accompagné d'un véritable entraînement à la démocratie. Cela est actuellement de plus en plus pris en compte, tant dans l'enseignement primaire que dans celui du second degré, que ce soit dans la pratique de conseils d'élèves de classe ou de conseils d'élèves d'école dans le premier degré, ou dans le souci de donner une réalité au rôle des délégués d'élèves dans le second degré. L'école est un lieu d'apprentissage à la démocratie où l'expérience témoigne de cette idée que l'enseignement disciplinaire ne se suffit plus dans la mission de l'école pour former des citoyens.

DES FORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS ET LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Les Ceméa sont intervenus dans la formation des différents personnels de l'Éducation nationale. Ces formations se sont, selon les régions, adressées à des publics variés comme les étudiants IUFM, les directeurs d'école, et dans le cadre de la formation continue 2nd degré, de la formation continue de Conseillers Principaux d'Éducation, de la formation d'initiative locale 2nd degré, de la formation de professeurs principaux, de la formation continue 1^{er} degré, de la formation initiale professeurs des écoles, de la formation continue IUFM. Le partenariat avec les rectorats, les inspections académiques et les IUFM, est chaque fois excellent, là où il existe. Nous restons conscients que celui-ci doit être encore développé.

• **Région Centre.** Formation environnement à l'école; Directeurs d'école: gestion de conflits; Formation continue des CPE: favoriser et accompagner le développement de projets; Formation de professeurs principaux; Formation d'initiative locale: améliorer la relation parents-élèves-enseignants; Formation continue 2nd degré: école ouverte; Formation d'initiative locale: Adolescents et conflits, prévention et gestion; conduite de groupes d'analyse de pratiques; Connaissance de l'environnement de l'école pour des professeurs des écoles 2^e année.

Région Ile-de-France. Conflits au quotidien; Heure de vie de classe; Intégration des handicapés.

Région Languedoc-Roussillon. Assistants de Vie Scolaire dans l'Hérault et les Pyrénées Orientales.

Région Lorraine. Reconstitution des stages, la photographie: un outil multidisciplinaire; Jeux poétiques - Écriture poétique; L'environnement: un apprentissage citoyen; Dans la formation initiale des professeurs des écoles 2^e année sur l'environnement à l'école.

Région Midi-Pyrénées. Professeurs de Lycée ou Collège sur site; Complémentarité et continuité éducative; Conduite de groupes d'analyse de pratiques.

Région Nord-Pas-de-Calais. Formation directeurs d'école: gestion de conflits.

Région Picardie. Maltraitance à l'IUFM en formation continue; conduite de réunions en formation de directeurs d'écoles.

Région Rhône-Alpes. Ateliers dans les formations des étudiants IUFM; La fonction des professeurs principaux; Organiser et animer l'heure de vie de classe.

Région Franche-Comté. Gestion des élèves en difficulté; La citoyenneté active dans l'établissement scolaire; Gérer l'hétérogénéité des élèves; Prévention de la violence en milieu scolaire; La fonction de professeur principal; Les sanctions éducatives; Mise en place de l'accompagnement au travail personnel de l'élève; Organiser et animer l'heure de vie de classe.

REGROUPEMENT NATIONAL DES PERSONNELS DE DIRECTION

Pour la deuxième année, l'Association nationale des Ceméa invite les personnels de direction de l'Éducation nationale qu'elle côtoie à réfléchir sur un thème pendant trois jours. Ce regroupement s'adresse à des personnes engagées professionnellement dans une responsabilité de direction du second degré, chef d'établissement, adjoint, ou envisageant de prendre une responsabilité. Cette année, l'objet du travail a porté sur: « Le projet personnel et l'orientation des élèves ». Le contenu était le suivant: partir des situations vécues par les participants; analyser les difficultés et questionnements, les problématiser; en s'appuyant sur la pédagogie de projet, élaborer des propositions réalistes, des processus opérationnels; planifier les projets, déterminer des éléments d'évaluation.

Réinventer la loi



Nul n'est censé ignorer la loi. Parler de lois, règles et consignes dans une perspective d'Éducation nouvelle, dès lors que l'on reconstruit la parité de droits et de devoirs, d'obligation entre les personnes, c'est penser en termes politiques comme repères au service de l'épanouissement, de l'autonomie et de la responsabilité des personnes, c'est poser le sens politique de toute relation pédagogique, c'est promouvoir une approche de la relation entre l'adulte et l'enfant mais attention, une liberté quelque peu paradoxale, qui ne saurait se confondre avec le laisser-faire ou le laisser-aller... Un idéal d'exigence auquel les éducateurs ne doivent pas renoncer aujourd'hui sous prétexte que l'exercice de leur fonction dans un face à face parfois conflictuel, tient dans certains cas, du rapport de force permanent avec les jeunes ou les élèves...

Bertrand Chavaroche
VEN, dossier Loi, règles et consignes





Classes et ateliers-relais : sortir du collège

Certains accueillent deux publics selon deux modalités différentes, les classes et les ateliers-relais se trouvent pris dans une « concurrence malsaine », selon l'éducation nationale elle-même. Néanmoins, ces deux dispositifs, qui permettent d'éloigner les élèves perturbateurs tout en évitant qu'ils décrochent, obtiennent des résultats.

« **C**'est quand il veut... Quand le moment me plaît, je participe. Quand il ne me plaît pas, je fais l'autre, c'est-à-dire le prof ». Marc, 14 ans, est en 4^e au collège Lavoisier de Calonne (Hauts-de-France). Comme Luc, son copain de collège jusqu'à la fin de la sixième, il a la même attitude. Il fréquente l'atelier relais, une des grandes nouveautés de l'éducation nationale à avoir été mise en place il y a un peu moins de deux ans. Avec les ateliers-relais, il se retrouve en classe de la sixième à la fin de la sixième. Il est accompagné par un professeur de la sixième, un professeur de la septième et un professeur de la huitième. Il est accompagné par un professeur de la sixième, un professeur de la septième et un professeur de la huitième. Il est accompagné par un professeur de la sixième, un professeur de la septième et un professeur de la huitième.

Un stage dans les Vosges sur l'éducation relative à l'environnement

Depuis deux ans, les **Ceméa de Lorraine** participent au Plan Académique de Formation en proposant et en encadrant un stage de formation continue dans les Vosges « Découverte du milieu et Éducation à l'Environnement ». Il a accueilli **24 stagiaires** en 2004. Ce stage s'appuie sur une démarche sensible de découverte du milieu, accompagnée de moments quotidiens « d'outillage » et de la mise en œuvre d'un projet de recherche pour chacun des participants. Ce stage rencontre un franc succès auprès des participants et correspond à un réel besoin de formation de la part des enseignants sur un sujet dont l'actualité ne fait plus question.

Il s'inscrit dans le processus de généralisation de l'éducation à l'environnement pour le développement durable lancé par le ministère de l'Éducation nationale depuis la rentrée. L'évaluation qui a précédé la mise en place de cette généralisation à pointer « la formation des enseignants comme condition absolue de la réussite de cette généralisation ». Les Ceméa ont fait, dans ce cadre, des propositions de formations auprès des Plans Académiques de Formation.

Quatre aspects fondamentaux

- **De la construction d'une représentation mentale de la fonction élective**: la qualité des pratiques du premier degré comme celles du second degré, fondées sur l'entraînement à la délégation, à l'exercice de la représentation, tant par les mandants que par les délégués, participe d'une construction, pour chacun, d'une représentation de la démocratie indirecte. Autrement dit, la pratique de conseils ayant des conséquences concrètes sur les conditions d'apprentissage, une écoute authentique des délégués en apprentissage à la délégation, ne peuvent que favoriser l'émergence de futurs citoyens actifs, voire porteurs des valeurs qui fondent la démocratie. On mesure bien ici, la responsabilité éducative et politique des enseignants.
- **De la nécessité d'un regard pluriel**: aucun élu, quelle que soit la territorialité sur laquelle s'exerce son mandat, quelles que soient ses options politiques, ne fonctionne sans une certaine écoute de son électorat. De même, l'enseignant, souvent seul dans sa classe, peut bénéficier de ce regard pluriel des élèves dans sa pratique. C'est également vrai pour une équipe de direction d'établissement qui ne saurait se contenter du regard des adultes surtout si elle manifeste un souci constant d'une amélioration des conditions de travail de l'ensemble de la communauté éducative.
- **De la place de la parole de l'élève**: laisser des espaces de parole tels que des conseils, des instances où les élèves sont représentés ne peut avoir de sens si dans les autres moments d'apprentissages, ils sont contraints à se taire systématiquement. Comment peut-on imaginer que les élèves y prennent toute leur place, y donnent du sens si, par ailleurs, ils ne sont pas acteurs de leur propre formation.
- **Des droits et des devoirs**: les droits et les devoirs sont souvent perçus, véhiculés par nos pratiques comme deux notions séparées. Or, si l'on relit la déclaration des droits de l'homme, il est clair que, constitutionnellement, c'est le droit qui est premier. Nul devoir ne peut exister qui ne serait la conséquence d'un droit. C'est la liberté qui est en jeu. Deux exemples: le droit à l'expression orale dans un groupe, pour pouvoir s'exercer, entraîne pour ceux qui n'ont pas la parole au même instant, le devoir de se taire; le droit pour les élèves d'être représentés dans des instances de fonctionnement de l'établissement entraîne le devoir du délégué d'y siéger.

Une formation sur la littérature en classe

Ce projet s'inscrit dans l'animation pédagogique d'une circonscription du premier degré du **Beauvaisis (Picardie)**. Cette formation a concerné une **quinzaine d'enseignants** de Cycle II durant trois matinées soit neuf heures et portait sur la littérature en classe.

- Les objectifs généraux de cette formation étaient:
- Entrer par l'activité pour donner envie de découvrir, lire la littérature de jeunesse, échanger et produire de l'écrit.
 - Prendre conscience de toutes les compétences et les savoirs mobilisés pour comprendre un texte ou une image.
 - Vivre des situations de langage, de lecture, de productions d'écrits pour les réinvestir.
 - Vivre des situations de construction de conflits sociocognitifs.

Le principe qui fonde la démarche générale de cette formation est de pratiquer, vivre des activités telles que l'on peut les vivre ensuite dans la classe. À partir de cette pratique et du vécu par les enseignants, il s'agissait de dégager les compétences mises en œuvre, les difficultés rencontrées et donc potentielles pour des élèves. L'échelonnement des diverses sessions a permis également à chacun de réinvestir dans sa classe et d'en faire le retour en formation.

Mobiliser et qualifier les membres actifs de l'association pour une meilleure contribution aux politiques éducatives

Des Rendez-vous de l'éducation réguliers

Depuis plusieurs années, le groupe de pilotage national « Politiques et pratiques éducatives » propose des rendez-vous rassemblant des publics divers pour une confrontation de points de vue sur des sujets divers comme :

- L'hétérogénéité, des élèves tous différents ? comment faire ? (Marseille)
- De la hiérarchie sociale des métiers à une hiérarchisation des savoirs. (Dijon)
- Accueillir tous les élèves, les aider à vivre ensemble, les former pour l'avenir. (Saint-Denis)
- Travail individuel, en petits groupes, en collectif. (Lille)
- Diriger un établissement scolaire, (Nantes et Paris) en 2004.
- Architecture et éducation (Paris et Tours en projet) en 2004.
- Accompagnement à la scolarité : quels enjeux et quelles pratiques ? (en projet à Abbeville)

Chaque journée a rassemblé en moyenne une **centaine de personnes** d'horizons divers et ce, notamment sur l'ensemble des degrés d'enseignement. Chaque journée a donné lieu à une publication des actes. Ces Rendez-vous de l'Éducation sont l'occasion de mettre en œuvre les idées d'Éducation nouvelle des Ceméa, autant dans les réflexions avec les praticiens que dans la forme de ces journées.

Un regroupement national annuel

Depuis 1997, les Ceméa organisent un regroupement national aux premiers jours des vacances d'automne ou d'hiver qui réunit en moyenne **quatre-vingt-dix éducateurs**, pour la plupart enseignants de tout degré, sur des objets de travail inscrits dans une continuité, fidélisant ainsi leur participation. Au-delà d'un moment de formation par les activités et les conférences, ce regroupement constitue un véritable outil de production pédagogique sur des thèmes, pour reprendre les plus récents : gestion de l'hétérogénéité, l'autorité, la motivation... En 2004, **90 enseignants** (professeurs des écoles, professeurs des lycées et collèges, chefs d'établissement et autres fonctions) membres actifs des Ceméa, ont participé à ces travaux. Emmanuelle Yanni-Plantevin a mené, dans ce cadre, une réflexion sous forme d'une conférence et a invité les participants à réfléchir à un certain nombre de questions.

Ont été également menées, en lien avec la problématique de ce regroupement, des activités qui alimentent les travaux permanents des Ceméa. Ainsi, en 2004 : un atelier Activités aquatiques a été conduit par Alfredo FERRERUELA, autour d'une sensibilisation aux différentes approches de l'activité aquatique. Dans le milieu scolaire, la représentation privilégiée est celle de la maîtrise d'un contenu disciplinaire de l'Éducation physique : la natation. Or, dans de nombreux cas, les démarches et les contenus ne tiennent pas compte des particularités des élèves et « sont l'héritage d'une conception mécaniciste du corps et du dualisme dans lequel le vécu de la personne, ainsi que les aspects affectifs de la confrontation avec un milieu inhabituel brillent par leur absence ».

L'eau offre un exemple d'adaptabilité à un milieu inconnu, mais, de plus, elle a ses caractéristiques propres et pleines de significations. Elle est en même temps champ d'activité et outil de médiation. Elle est porteuse d'un haut degré de symbolisme. Ces journées ont permis de trouver des pistes de travail avec une intégration de repérages théoriques, de témoignages d'expériences et surtout de l'analyse des sensations, des émotions, des perceptions vécues en piscine.

Un groupe « collège »

Le groupe collège a poursuivi son travail de collecte pour l'écriture d'un ouvrage dont la parution est prévue fin 2005. Il continue à solliciter témoignages et réflexions. Il a organisé une table ronde sur le thème « Quelle place aujourd'hui doit-on donner au collège, sachant que c'est le maillon charnière entre l'école primaire en amont et le lycée en aval ? » dont les réflexions feront partie de la publication.

Un groupe « école maternelle »

En mai 2004, une quinzaine d'enseignants en maternelle ont travaillé un week-end sur : « Le corps et la motricité à l'école maternelle ». Ce deuxième week-end faisait suite à un autre centré sur : Construction de la pensée et développement moteur. Ce groupe a également travaillé sur un dossier : « Aller à la maternelle » pour la revue VEN des Ceméa (parution avril 2005).

Un groupe national de pilotage

Ce groupe se réunit environ sept jours par an, sur une ou deux journées. Il constitue une instance de fonctionnement importante pour le département des « Politiques et pratiques éducatives » des Ceméa. Il définit les actions à mener, les orientations du département et aide notre mouvement à se positionner sur des problèmes d'actualité en qualité de mouvement d'éducation. Il organise également les travaux de la commission nationale « Politiques et pratiques éducatives ».

Une commission nationale

Réunie quatre fois par an, soit douze jours, elle constitue un organe de notre réseau essentiel à son fonctionnement. En appui sur des points de situations régionaux et nationaux, et les objets de travail concernant l'ensemble des Associations régionales des Ceméa, la commission participe à la définition et à une cohérence des politiques et pratiques éducatives des Ceméa. Constituée d'une partie du groupe de pilotage national et de l'ensemble des mis à disposition ou détachés, chargés de mission « Dans et autour de l'école », elle a travaillé en 2004 sur des sujets comme la réussite éducative, la loi organique de la loi des finances, les politiques éducatives territoriales, l'accompagnement de la scolarité, les ateliers relais, la formation de délégués d'élèves, la formation initiale et continue des enseignants... Elle a également participé à deux conférences sur la place de l'école dans la société, histoire et enjeux, et la méthodologie des diagnostics « Projets éducatifs locaux ».

Des groupes locaux d'enseignants

Les Associations régionales des Ceméa conduisent divers groupes de travail régional ou local où participent des personnels de l'Éducation nationale. Les objets de travail sont divers comme l'élaboration de proposition de formations aux IUFM, l'accompagnement d'équipes éducatives dans le premier ou second degré, la relation parents/école, l'aménagement de la classe, la production d'outils pédagogiques, etc. Ainsi, en **région Centre**, un groupe de personnels de l'éducation travaille à la rédaction d'un document pédagogique sur l'aménagement de la classe (école primaire et collège) et les apprentissages intitulés « Bouge ta classe ».

L'ÉVÉNEMENT
La fête ramène sa science
 Une semaine de fête pour la science. L'édition 2004 a présenté quelques-unes de ses plus belles découvertes pour attirer les plus jeunes et séduire les adultes

Depuis les ballons de savon...
 Après le succès de l'édition 2003, le rendez-vous de la fête de la science a été organisé pour la première fois en octobre 2004. Une semaine de fêtes pour la science, une semaine de fêtes pour la science, une semaine de fêtes pour la science...

Démonstration à l'appui pour comprendre les mouvements de Soliel

A Sainte-Savine, la science chez elle

La fête de la science a été organisée à Sainte-Savine le 10 octobre 2004. Elle a été organisée par le Ceméa de la région Centre et le Ceméa de la région Nord-Pas de Calais. Elle a été organisée par le Ceméa de la région Centre et le Ceméa de la région Nord-Pas de Calais.



L'éducation relative à l'environnement, une priorité en Picardie

Pourquoi? Trois planètes seraient nécessaires pour que tout le monde puisse vivre comme un Français. On a pu calculer que l'humanité utilisait, en 1999, 20 % des ressources de la biosphère de plus que celle-ci ne peut en régénérer. En quelques décennies, les multiples atteintes aux écosystèmes ont pris une telle ampleur qu'il en est résulté une crise écologique globale aux multiples dimensions étroitement imbriquées. La prise de conscience de ce constat appelle des changements profonds à de multiples niveaux et en premier lieu sur nos comportements.

L'Éducation relative à l'environnement (ERE) en est un outil. Elle est transversale, elle traverse les activités, la vie quotidienne, les comportements des personnes. L'éducation relative à l'environnement est porteuse de citoyenneté. Elle conduit à réfléchir sur les comportements quotidiens, sur le rapport à l'autre, aux autres, sur la prise en compte de l'environnement. Elle porte aussi des valeurs d'humanisme et de laïcité.

Des exemples

Les activités de découverte de l'environnement proche constituent un support motivant. Elles sont des occasions d'apprentissage du respect de l'environnement. Elles sont aussi des occasions de briser la logique de consommation d'activités sophistiquées et d'extériorisation de ces activités du milieu d'accueil. Elles contribuent à l'intégration des structures dans leur région d'implantation. Elles sont le premier ancrage des personnes dans le milieu.

Tous les moments de la vie quotidienne sont sources de sensibilisation concrète à des questions environnementales (eau, déchets, bruit, consommation, alimentation et agriculture, énergie, etc.).

Des thèmes pour agir

L'intégration au milieu local, le patrimoine, le patrimoine bâti (gestion et utilisation), l'aménagement, l'alimentation, la gestion du bruit, le transport, la gestion des déchets, les économies d'énergie, la découverte du milieu naturel.

Des partenaires

Le GRAINE (Groupe Régional d'Animation et d'Information à la Nature et à l'Environnement) de Picardie. L'ADEME (Agence de l'Environnement et Maîtrise des Energies). Le Conseil Régional de Picardie. La DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) . La D.R.D.J.S. et le Rectorat.

Les **Ceméa de Picardie** ont assuré en 2004 la présidence du GRAINE. Ils ont réalisé une formation « acteurs de l'environnement » auprès d'animateurs de Contrat Éducatif Local. En partenariat avec l'ADEME et le CPIE de l'**Aisne**, les Ceméa ont également mené une mission d'étude sur l'éducation à l'environnement en **République Tchèque** dans le cadre d'un projet européen et doivent par la suite, en 2005, accueillir une délégation tchèque en Picardie.



De l'éducation à l'environnement à l'éducation au développement durable, quels enjeux, quels projets ?

En tant que mouvement d'Éducation nouvelle et d'Éducation populaire, les Ceméa s'interrogent sur le sens du projet actuel de société. En effet, la société « occidentale » s'inscrit dans un développement fondé fortement sur l'économique, l'individualisme, l'ultralibéralisme et le monétarisme...

Les Ceméa refusent ce modèle de développement, car il ne répond pas aux valeurs fondamentales d'équité, de solidarité. Ils ne peuvent adhérer à un projet de société que s'il s'inscrit dans une logique de développement durable, développement qui prend en compte la dimension de l'homme, qui répond « aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Un projet qui met le développement qualitatif de l'être humain au centre de sa dynamique.

Dans ce cadre, l'éducation relative à l'environnement fait partie de l'éducation initiale, de l'éducation tout au long de la vie, à la fois formelle et non formelle. Elle est un outil transversal et fondamental pour tendre vers ce développement durable. Cette notion dépasse largement celle de l'environnement, elle est complexe et prend une dimension multiforme qui touche aux questions et aux aspects sociaux tels que santé, culture, demande citoyenne, modes de production, politiques économiques, transports, déchets et utilisation durable des ressources... Elle doit inclure le souci d'équité.

Le développement durable est surtout une question d'éducation, une éducation qui doit renforcer les liens entre le respect des individus, la démocratie citoyenne, la défense de l'environnement. Dans cette optique, le développement durable est peut-être une nouvelle manière de penser, d'agir qui intègre des idées de globalité, d'interaction, de long terme, de complexité. Il peut être porteur de nouveaux systèmes de valeurs collectives, au-delà de l'économique et du tout consommation. L'éducation relative à l'environnement n'est certainement pas un outil de résolution des problèmes, mais c'est une perspective éducative qui devrait intégrer la notion de développement durable, qui prend en compte la qualité d'être des personnes en relation avec leur milieu de vie. Elle est une dimension essentielle et indispensable de l'éducation fondamentale et s'inscrit dans un projet éducatif global.

Jean-Philippe Durrenberger, 5^{es} rencontres de l'éducation à l'environnement, Lyon décembre 2004



■ Pour une éducation à la citoyenneté

Des formations de délégués d'élèves

Six Associations régionales proposent des formations de délégués d'élèves. Elles ont ainsi réalisé **41 actions** représentant près de **2000 journées/participants**. Nombre de ces formations y associaient des professeurs principaux et des conseillers principaux d'éducation issus de l'établissement où se déroulait l'action.

D'autres actions de formation et d'accompagnement ont porté sur les parents en conseil de classe, pour les parents élus au conseil d'administration, pour le conseil de la vie lycéenne ou des formations d'initiatives locales sur la conduite d'heures de vie de classe, la santé et les conduites à risques. Ces actions ont concerné à parité, des lycées (tout type y compris agricoles) et des collèges. Les Ceméa ont également participé à quelques formations de conseillers municipaux d'enfants.

Une charte de qualité

Le groupe national d'éducation à la citoyenneté a réédité une nouvelle charte de qualité désormais intitulée : éduquer à la citoyenneté, accompagner la fonction des délégués d'élèves.

Au sein de l'école, les Ceméa affirment la nécessité d'une éducation prenant en compte l'élève en tant qu'individu, construisant une personne responsable et l'impliquant dans ses apprentissages. La mise en oeuvre de cette éducation à la citoyenneté ne passe pas seulement par la mise en place d'instances consultatives ou décisionnelles dans lesquelles les élèves sont associés (conseil de classe ou d'école, heure de vie de classe, conseil de la vie lycéenne...) mais aussi par un dialogue permanent entre élèves et adultes de l'établissement. Cela suppose une véritable formation des personnels de l'éducation, à la conduite de ces instances et à l'écoute active, en direction des délégués comme de tous les élèves.

Les objectifs de formation pour les Ceméa

Pour les élèves, la formation devrait permettre :

- De clarifier leurs représentations des fonctions du délégué (représentant, porte-parole, force de propositions, animateur de groupe, médiateur...).
- D'avoir une perception claire des instances et de leurs attributions afin d'y participer activement.
- D'avoir une connaissance du rôle de chacun des adultes travaillant dans l'établissement pour intervenir opportunément auprès de chacun d'eux.
- D'acquérir des capacités de communication (écouter, transmettre une information, argumenter, négocier...).
- D'acquérir des capacités d'animation (initier et accompagner des projets, organiser et animer une réunion...).

Pour les adultes, la formation devrait permettre :

- De clarifier leurs représentations des fonctions du délégué.
- De situer l'exercice de la fonction de délégué dans le projet d'établissement : quels droits réels ? Quelles initiatives possibles ?
- De préciser les rôles spécifiques des adultes.
- De mettre en place un accompagnement du délégué dans ses différentes fonctions.
- Permettre la reconnaissance du délégué comme acteur essentiel dans la vie de la classe et de l'établissement.

Former des citoyens actifs et responsables

« La première mission de l'école est de permettre l'accès de tous au savoir mais elle doit aussi contribuer à la formation de citoyens actifs et responsables ». Mettons à jour, là encore, une antinomie, une injonction paradoxale, une ambivalence... pour ne pas dire des ambiguïtés !

Deux références : B. Suchodokti, d'abord dans « la pédagogie et les grands courants philosophiques » oppose ce qu'il appelle la pédagogie de l'essence à la pédagogie de l'existence. Pédagogie de l'essence : développer l'individu au maximum de ses possibilités... au risque de l'égoïsme. Pédagogie de l'existence : préparer l'individu à être apte à entrer dans la société et, mieux, à le transformer... au risque de l'endoctrinement.

J. Paul Resweher, ensuite, dans « L'Éducation nouvelle » suppose que l'éducateur se trouve toujours pris dans cette alternative : donner des « modèles à reproduire », ce serait un conservatisme nécessaire et permettre des « repères à se construire », ce serait un progressisme tout autant nécessaire, selon lui. Mission difficile donc, délicate, complexe, que de former des citoyens actifs et responsables.

Comment ? Selon deux approches, concomitantes et apparemment antinomiques.

L'approche par des démarches pédagogiques, des procédures, des modes opératoires... très pensés, très instruits, souvent à l'identique, voire calqués sur la vie citoyenne des adultes, l'élection, par exemple. Philippe Mériou, en autodérision, dit qu'il y a là risque : « d'instrumentalisation tatillonne ». L'approche qui s'appuie essentiellement sur l'attitude de l'adulte, son autorité... au risque là, bien sûr, d'abus de pouvoir.

Le choix de l'autorité comme accompagnement

Il s'agit pour l'adulte d'accompagner, de cacher, de protéger, de clarifier, d'expliquer, de donner des rôles à chacun, d'organiser la coopération, d'entraîner à la responsabilité... Il aide à faire la part entre le « je ressens... je vois... » et le « je sais... je démontre... ».

À faire la part entre les notions de codes, convenances, usages, coutumes... d'une part et celles des lois et règles communes, d'autre part. L'éducateur sait que le rappel de la loi est protecteur, fondateur, constructeur.

Protecteur : ainsi sont protégés les plus faibles (les filles, les plus jeunes, les moins solides) et chacun est protégé contre de possibles emballements qu'il pourrait bien regretter. Fondateur : connaître la loi, l'apprendre, c'est savoir clairement quand on la transgresse, et c'est ne pas pouvoir s'abriter derrière de fallacieux discours, parfois d'ailleurs plus ou moins écrits par quelques adultes inconséquents. Constructeur : exiger, c'est respecter. C'est aider l'enfant, l'adolescent, à tirer le maximum de ses possibilités, à s'en rendre compte, à s'en réjouir.

Autorité, donc, et non autoritarisme, selon la belle formule de Gisèle de Failly, fondatrice des Ceméa : « L'autorité comme accompagnement bienveillant et lucide, attentif et respectueux... L'autorité comme moyen pour aider l'enfant à devenir indépendant. »

Accompagner les jeunes élus du conseil bisontin des jeunes

Depuis deux ans, les **Ceméa de Franche-Comté** se sont investis dans un travail d'accompagnement d'un groupe de jeunes qui, par mandat électif s'engagent à leur mesure et à leur rythme dans l'apprentissage de l'action citoyenne. D'abord avec quelques difficultés, cet accompagnement s'est peu à peu construit autour du groupe qui se nomme « commission communication ». En 2004, il s'est structuré autour d'un journal. Voici un extrait de la déclaration d'intention que les jeunes membres ont faite lors de leur prise de fonction.

« À nos amis lecteurs,

La commission communication du Conseil Bisontin des Jeunes (CBJ), en sommeil depuis quelques années, s'est réveillée, grâce à l'engagement de Clara, Marilou, Cécile, Rima et Aurélien qui ont décidé d'offrir aux jeunes de Besançon un journal avec des informations sur ce que font les commissions du CBJ, mais aussi et surtout de parler des sujets qui vous intéressent. Pour commencer, la commission s'est posée certaines questions pour bien cerner le projet. Communiquer c'est quoi ? Qu'est ce que je voudrais faire pour communiquer ? Que manque-t-il comme moyens pour communiquer avec et entre les jeunes à Besançon ? Donc nous avons décidé de créer un journal gratuit pour les jeunes que l'on pourra trouver dans les collèges, au CRIJ, à Besançon Information et sur le site Internet : www.besancon.com. »

Le journal comprend quatre rubriques : un espace d'expression pour chaque commission du CBJ, une rubrique « Culturelle » (film, concert...), une rubrique « Courrier des lecteurs », une rubrique « Interview » de personnes ayant marqué l'actualité ou faisant l'actualité.

Cet accompagnement permet aujourd'hui aux Ceméa de renforcer par l'analyse de cette aventure, leur pratique autour de la formation des délégués d'élèves, des projets de jeunes, ainsi que d'être force de proposition auprès de collectivités territoriales locales sur les domaines de l'engagement des jeunes. Plus généralement ce travail permet d'affiner et d'affirmer que la démarche participative n'est pas qu'un concept réservé aux adultes. Il permet également de revendiquer la place que peuvent occuper des enfants et des jeunes dans la cité, comme des acteurs du quotidien sur lesquels on doit compter.

CONTRE LE RACISME

Les mots pour le dire

Cette année, à l'heure où la France est ouvertement taxée d'antisémitisme, les semaines d'éducation contre le racisme devrait trouver une résonance particulière.

Placée sous l'égide de la direction départementale de la jeunesse et des sports, cette manifestation, observée depuis trois ans à la Réunion, rassemble plusieurs dizaines d'associations d'éducation civique à l'image de la Fol, des Francas, des Scouts, des Ceméa, des divers Case, etc.

Toutes sont mues par le même objectif : lutter contre les ségrégations de toutes sortes, les racismes divers et ordinaires. Cette action de sensibilisation passe avant tout par les enfants, les plus « perméables », les plus motivés, à l'image des interventions de l'Œmep de Saint-Benoît. Dans l'Est, les 6/11 ans trouvent dans les activités d'expression manuelle, la sérigraphie par exemple, les éléments nécessaires à la perception de la « différence ».

Du côté de la Fol, on a choisi la carte postale adressée à un parfait inconnu puisé dans l'annuaire et « chaque enfant espère surtout un retour, un contact, l'instauration d'un dialogue ».

Maité Carpanin, directrice de l'école, évoque quant à elle la verbalisation nécessaire du racisme. À l'heure où même à la « petite école » le racisme est quotidien, Maité Carpanin parle de « gestion » des comportements. « Il faut mettre en mot, les pousser à raconter pour mieux banaliser, confronter les idées sans pour autant injurier ses camarades, sans employer de mots cruels ».

À de maintes reprises montrée en exemple pour son métissage, la Réunion est pourtant loin d'être un modèle de tolérance. C'est dans ce contexte que quelque peu particulier que notre département participe à cette opération, dont le 21 mars, journée internationale contre le racisme, est le point d'orgue.

M.B.



Des dizaines d'associations s'investissent dans les semaines d'éducation contre le racisme.

Un texte pour "la réussite de tous les élèves"

Des organisations veulent un bilan avant de remplacer la loi de 1989.

Trente organisations de l'éducation nationale dont la Ligue de l'enseignement, le SE-UNSA, le SCEN, CFEI et le SNUIPP-FSU, Education et Devenir, les Ceméa, la FEP-CFDT ont rendu public un texte commun intitulé "pour la réussite de tous les élèves, faisons avancer l'école".

Elles affirment : "avant de modifier ou de remplacer la loi d'orientation de 1989, il faudrait en faire le bilan, et proclamer que l'éducation doit rester la première priorité du pays". Pour les organisations, "il ne suffit pas d'évoquer des orientations". Selon elles, "en tout état de cause, il est nécessaire de programmer à moyen terme, avec donc les anticipations indispensables et l'engagement de l'Etat, la repartition des différentes formations,

l'implantation des établissements, les recrutements et la formation des personnels. "Si elles se déclarent favorables à l'idée de socle commun, ces organisations avertissent néanmoins : "les options qui s'y ajoutent ne doivent pas se traduire par l'organisation, de droit ou de fait, de filières, ni entraîner une sélection précoce avant la fin de la scolarité obligatoire".

Pour les organisations, il faut "repenser le rôle et la place des examens terminaux de manière à alléger leur influence sur l'ensemble de la scolarité, sans remettre pour autant en cause leur caractère national."

COMMENTAIRE FCFE : La FCFE n'a pas signé ce texte, qu'elle estime insuffisant concernant la continuité pédagogique et l'évolution du baccalauréat.

Démocratie, autorité et rôle de l'adulte

Démocratie pour l'accès de tous au savoir, à la culture... « l'égalité des chances », dit-on parfois ? Démocratie pour établir les contenus, les programmes ? Démocratie pour établir la loi, les règles dans l'établissement, et (ou) dans la classe ? Et même, selon certains, démocratie pour l'évaluation ?...

Sans doute faudrait-il plutôt, ici ou là, selon des cas, choisir des termes mieux adaptés : consultation... élaboration collective... participation... association... Sans doute y a-t-il, ici ou là, selon les cas, quelques abus de langage. Pourquoi ? Pour réfléchir à la place et au rôle de l'adulte par rapport à l'enfant, à l'adolescent, un premier repère, un regard psychologique pour mettre à jour les attentes profondes des enfants, des adolescents : qu'attendent-ils de nous ? Les enfants, les adolescents se construisent dans une quête continue, simultanée et contradictoire : recherche de l'indépendance mais aussi de limites, du donné, possédé, mais aussi du conquis, du confort, mais aussi de l'effort, de la revendication à « être grand » mais aussi du souhait d'être « encore petit », selon les cas.

Trois formules hâtives pour nous conforter dans ce postulat. Alfred Adler : « Le plus beau cadeau qu'une bonne fée puisse faire à un enfant à la naissance c'est de lui donner des difficultés à surmonter. » Attention ! À surmonter ! N'oublions pas la nécessité de la réussite. Maria Montessori, d'abord, qui suppose que les enfants nous demandent constamment : « Aide-moi à agir seul » et Dr Atkiné, à propos des adolescents : « Toi, l'adulte, j'ai besoin que tu m'aides, mais je ne peux pas le supporter ! »

Nous voici donc amenés à rappeler la nécessité de garantir des repères, la nécessité de l'autorité. Deux postulats, pour conclure sur ce point. Le premier. En éducation, l'autorité n'est pas par principe malsaine, mal venue, non pertinente... Le deuxième. En éducation, « l'autorité est aussi nécessaire que l'affection, le respect attentif et bienveillant », nous dit le professeur Philippe Jamet.

Jean François

Au conseil d'école de Châtillon-Coligny

Les délégués d'élèves en formation

Une journée de formation de délégués d'élèves du collège espagnol de Châtillon-Coligny est d'avoir lieu à la salle des professeurs de ce collège, une dizaine de professeurs, Ce stage était animé par Mmes Marie-Claire Bouchard et Mlle Sylvie Loret. Elles ont présenté les modalités de la formation et l'importance de la participation des élèves au conseil d'école. Elles ont également abordé les méthodes d'éducation.



Une participante d'élèves participant à la formation.